

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/02/02/2017010578/justel>

Dossier numéro : 2017-02-02/03

Titre

2 FEVRIER 2017. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant les modalités d'identification dans la base de données Osiris et la sécurisation de la signature électronique

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 29-04-2019 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 08-02-2017 page : 17941

Entrée en vigueur : 18-02-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2019-04-04/34, art. 46,\$2,4°, 002; En vigueur : 01-10-2019>